

Pension alimentaire

Par miss879

Bonjour,cela fait 6 ans que mes parents sont séparés ils sont passer devant un juge ou il a était mis en place une pension alimentaire, pour ma s?ur et moi. Depuis le mois d'Août j'ai eu 18 ans et mon père ne paye que la moitie de pension alimentaire. Ma mère a donc était revoir le huissier de justice qui a regardé les papiers du jugement et sait rendu compte que mon père n'avez plus a payer la pension pour un enfant majeur et il m'a conseiller de prendre contacte avec un avocat car il trouve ça pas normale. Je vous écrit pour savoir si il est possible de faire quelque chose car ma mère est seul a payer mes études je voudrais passer mon permis qui pour le moment est impossible de même pour ma s?ur qui après veut faire des grandes études mais qui aura le même problemes que moi a ses 18 ans. Et t'il possible de faire quelque chose